

Le Dispositif d'Appui à l'Autodétermination de l'Hérault existe depuis 2023, porté par 3 associations - **APSH34**, **UGECAM** et **SOS** - avec le soutien des ARS.

Les Assistantes aux Projets et Parcours de Vie - APPV, aident les personnes en situation de handicap en les soutenant sur la globalité de leur projet de vie dans une démarche d'autodétermination.

Nos missions :

Développer et maintenir vos potentialités

Vous encourager à dire, choisir, décider et agir

Faciliter votre parcours

Vous proposer un espace de réflexion neutre

NOS OBJECTIFS

- > Vous écouter
- > Vous informer
- > Vous accompagner dans la réflexion **AU PROJET DE VIE**
- > Vous soutenir dans vos choix

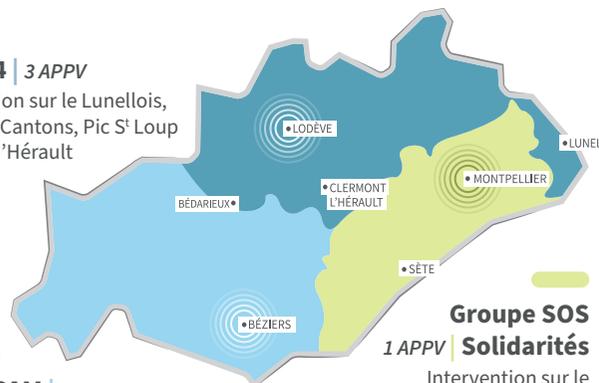


Assistance aux projets et parcours de vie

Faciliteurs de choix de vie

APSH34 | 3 APPV

Intervention sur le Lunellois, les Hauts Cantons, Pic S' Loup et Cœur d'Hérault



UGECAM | 1 APPV

Intervention sur le Bitérois
1 APPV

Groupe SOS Solidarités
1 APPV

Intervention sur le Montpelliérain et le bassin de Thau

261, rue Robert Koch - 34080 Montpellier

appv@apsh34.org • 04 67 40 70 64



ASSISTANTES AUX PROJETS ET PARCOURS DE VIE



Rayonnement départemental

apsh34.org

apsh34.org



Une entreprise de l'économie sociale et solidaire

Actrice de l'économie sociale et solidaire, l'Association pour Personne en Situation de Handicap (APSH34) est une personne morale de statut privé, à but non lucratif, laïque, d'intérêt général et d'utilité sociale.

Elle gère des établissements et services sur l'ensemble du département, implantés sur quatre territoires ainsi définis : Hauts Cantons, Cœur d'Hérault, Lunellois et Montpellier Métropole.

L'APSH34 gère le Service d'Assistance au projet et parcours de vie implanté sur Montpellier composée de 3 APPV.

Actrice de solidarité, créatrice de lien social, attentive aux richesses de la modernité

POUR QUI ?

Le service est destiné aux personnes en situation de handicap, reconnu ou non, ainsi qu'à leurs proches aidants.

- > Sans notification d'orientation MDPH
- > Pour tout handicap
- > À tout âge
- > À votre rythme
- > Dispositif gratuit

CHAMPS D'INTERVENTION



- L'accès aux droits
- La citoyenneté
- L'emploi et la formation
- La culture
- Les loisirs
- Le logement
- La scolarité
- La santé
- La vie affective et sociale

POUR QUOI ?

Un service de proximité inclusif qui permet :

- > Imaginer votre projet de vie.
- > Vous informer sur vos droits pour faire vos propres choix.
- > Rechercher des moyens avec vous pour mettre en oeuvre les étapes de votre projet.
- > Vous soutenir dans votre projet.
- > Identifier les partenaires qui peuvent vous aider.

Lieux de rencontres

- > Dans le lieu de votre choix
- > Dans des bureaux
- > Dans des lieux publics : médiathèque, café...
- > A votre domicile

Secteurs principaux d'intervention des APPV portées par l'APSH34

- > Cœur d'Hérault
- > Hauts Cantons
- > Pic Saint Loup
- > Lunellois

